



## DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU NATIONAL D'AIRES PROTEGEES TERRESTRES ET MARINES REPRESENTATIVES DU PATRIMOINE NATUREL UNIQUE DES COMORES ET COGEREES AVEC LES COMMUNAUTES VILLAGEOISES LOCALES

### Rapport de Spécialiste en Economie et Finance

Union des Comores  
PNUD/GEF

Décembre 19, 2013

#### CONTENU

I.	Objectifs du Rapport .....	2
II.	Analyse des Besoins Financiers.....	4
III.	Sources Potentiels de Financement.....	6
A.	Financement de Gouvernement.....	7
B.	Les Bailleurs des Fonds .....	8
C.	Le Tourisme .....	9
1.	Opportunités .....	9
2.	Obstacles.....	11
3.	Étapes clés pour les Aires Protégées .....	11
D.	Paiements pour les Services Ecosystémiques.....	12
IV.	Fonds Fiduciaire pour la Conservation de la Biodiversité et Ecosystèmes des Comores .....	13
A.	Mission et Objectives du Fonds.....	13
B.	Gouvernance .....	14
C.	Structure de Fonds.....	14
D.	Analyse Initial de Taille de Fonds Nécessaires.....	15
E.	Liste partiel des personnes contactées .....	16

## I. OBJECTIFS DU RAPPORT

Les objectifs du rapport sont d'établir la situation de base pour les éléments financiers au but d'appuyer la préparation de Project Document à être soumis au FEM pour le financement. Spécifiquement dans ce rapport, nous allons évaluer les suivants :

- Besoins Financiers pour les AP après le projet
- Financement actuel et historique des AP
- Sources Potentielles de Financement
- Fonds Fiduciaire pour la Conservation

En plus nous avons complété le Financial Scorecard qui est présenté en Annexe.

Le consultant a mené une mission au Comores en octobre, 2013 et les résultats de cette étude devraient être interpréter avec le rapport de Hassane Mgomri, le consultant national en économie et finance.

### Objectif et Composantes du Projet<sup>1</sup>

**Objectif du Projet:** Mettre en place un système plus vaste et fonctionnel d'aires protégées en Union des Comores, représentatif de la richesse en biodiversité du pays et offrant de bonnes perspectives pour un avenir durable.

Composantes du Projet	Type Financement	Effets Attendus	Résultats Attendus
1) Le système d'APs est consolidé par son expansion et par le renforcement des capacités	TA	<p><i>Le système national d'aires protégées (APs) de l'Union des Comores est agrandi par l'ajout d'écosystèmes terrestres, côtiers et marins pour atteindre un taux de couverture de 22% des superficies terrestres et une superficie marine à estimer quoique supérieure à 42 000 ha<sup>2</sup> ; un système qui soit à la fois financièrement plus stable et plus efficacement géré par une institution nationale qualifiée en charge des APs et par des agences subsidiaires dans chaque île, réduisant ainsi les menaces sur les habitats et les espèces d'importance mondiale.</i></p> <p><i>Indicateurs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la fin de la 1<sup>ère</sup> année du projet, trois nouvelles APs nationales terrestres sont légalement créés et contribuent à accroître le taux de couverture et la représentation des écosystèmes au sein du système d'APs (superficie additionnelle de 36 754 ha).</li> <li>- À la fin de la 3<sup>e</sup> année du projet, <u>cing</u> nouvelles réserves communautaires (dont une marine) et <u>deux</u> nouvelles APs (une complètement marine et une terrestre/marine) sont légalement créées,</li> </ul>	<p>1.1) Un nouveau <b>cadre législatif</b> pour la gestion du système d'APs est approuvé (incluant la révision de la législation actuelle et la promulgation d'une loi sur les APs) et sa <b>structure institutionnelle</b> est officialisée (le mandat, les attributions et la structure sont légalisés, et les contributions du gouvernement pour les opérations sont garanties) ; cette structure comprend les effectifs des postes clés dont le personnel technique spécialisé, et la mise en poste des conservateurs et des écogardes sur les sites, ces derniers étant préférablement recrutés au sein des communautés riveraines.</p> <p>1.2) <b>Capacités:</b> Le personnel de l'office des APs à différents niveaux et les membres influents des communautés et associations impliquées dans la cogestion des APs sont en mesure de remplir leurs fonctions ; ceci inclura (i) la dotation d'espaces de travail appropriés et d'équipement essentiel; (ii) la mise en place et l'adaptation des systèmes de cartographie, de suivi et de diffusion de différentes données à l'échelle du système; et (iii) une formation appropriée sur différents aspects de la gestion des APs.</p> <p>1.3) <b>Expansion des APs</b> : Un système d'APs plus représentatif prend forme, sur la base d'une analyse des lacunes du système d'APs et d'études de base, la formulation d'une 'Stratégie pour le Système d'APs', et le classement des APs</p>

<sup>1</sup> De PIF

<sup>2</sup> Ces estimations sont basées sur la situation de référence d'une seule APM classée (le Parc Marin de Mohéli) couvrant une superficie de 40 400ha de paysage marin dans le sud de l'île de Mohéli. Le parc inclut les îlots de Nioumachoua dont la surface terrestre ne correspond qu'à 2% de la superficie terrestre totale du pays. Ces estimations de l'expansion des AP sont provisoires puisque l'étendue de plusieurs nouvelles aires proposées est encore à déterminer. Les études de base visant à définir ces cibles seront réalisées au cours de la phase PPG.

Composantes du Projet	Type Financement	Effets Attendus	Résultats Attendus
		<p>pour atteindre les cibles d'expansion et de représentativité des APs actuellement établies pour le système d'APs (superficie à déterminer)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats obtenus selon l'outil de suivi sur le Développement des Capacités pour les Systèmes d'APs pour les indicateurs de capacité aux niveaux individuel, institutionnel et systémique indiquent une amélioration de la capacité de gestion des APs (par rapport aux valeurs de référence probablement très faibles)</li> <li>- Réduction de l'écart de financement des APs, estimé de façon périodique à l'aide de l'outil de suivi sur la viabilité financière pour les systèmes d'APs.</li> </ul>	<p>terrestres et marines avec l'appui du projet, assurant ainsi la protection d'environ 22% de la superficie terrestre nationale (ou au moins 41 870 ha) et l'ajout de 2 nouvelles APMs au réseau (superficies maritimes à déterminer), comme suit, à titre indicatif :</p> <p>(i) <i>APs en cours de création</i> :</p> <p>La forêt du Karthala, en Grande Comore avec 26 790 ha de forêt de montagne primaire et secondaire ainsi qu'une vaste étendue de roche volcanique ; incluant deux Réserves Communautaires proposées au sein du périmètre de la Forêt du Karthala (RC Hantsogoma de 946,4 ha et RC Ngubadju de 240,6 ha);</p> <p>La forêt humide de Mohéli, sur l'île de Mohéli avec 6142 ha d'une mosaïque de forêts et de systèmes agro-forestiers au sein du vaste bassin versant du Parc Marin de Mohéli;</p> <p>Les Montagnes d'Anjouan / Mont Ntringui, sur l'île Anjouan incluant 3813 ha de vestiges de forêts primaires et secondaires de montagne;</p> <p>La Réserve Communautaire de l'Îlot de Ndroudé, en Grande Comore dont la superficie côtière et maritime est à déterminer;</p> <p>La Réserve Forestière Communautaire de Moya, à Anjouan, dont la superficie est à déterminer.</p> <p>(ii) <i>APs nouvellement proposées</i>:</p> <p>La Zone du Coelacanth / Baie des Dauphins à Grande Comore, dont la superficie maritime est à déterminer;</p> <p>La Presqu'île de Bimbini / Îlot de la Selle à Anjouan, avec environ 1400 ha (estimation) de plaines cotières et de mangroves, plus la zone marine comportant des herbiers marins et des récifs coralliens (surface à estimer).</p> <p><b>1.4) Financement du système d'APs</b> : L'Union des Comores réalise des progrès concrets et importants dans la résolution du problème de financement des APs par (i) l'analyse des lacunes dans le financement du système d'APs et (ii) l'amorce de la mise en œuvre d'un plan de financement à long terme des APs, avec le soutien du gouvernement, des bailleurs, du secteur privé et des communautés concernées.</p>
2) Opérationnalisation des APs au niveau des sites	TA / Inv.	<p><i>L'efficacité accrue de la gestion des APs et APMs des Comores assure une meilleure protection aux habitats sur environ 81 000 ha de territoire terrestre et marin protégé et aux espèces qu'ils abritent.</i></p> <p><i>Indicateurs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats obtenus selon l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion des APs par rapport à la situation de référence (à déterminer) pour :</li> </ul> <p>Parc Marin de Mohéli Forêt du Karthala Forêt humide de Mohéli Montagnes d'Anjouan / Mont Ntringui Réserve communautaire de la Forêt de Moya Réserve communautaire de Hantsogoma Réserve communautaire de Ngubadju</p>	<p>2.1) La <b>gestion des APs</b> est consolidée au niveau des sites (liste des sites ciblés dans la colonne précédente), de sorte que chaque aire protégée devienne un réservoir de biodiversité plus efficace, selon ce qui suit :</p> <p>Les infrastructures essentielles à l'opération des APs sont construites / réhabilitées ;</p> <p>Les sites des APs sont équipés et pourvus en personnel ;</p> <p>Les plans de gestion, plans opérationnels, budgets et protocoles sont élaborés et mis en œuvre;</p> <p>La gestion des écosystèmes est mise en œuvre au niveau des sites : ex. conservation stricte des habitats critiques et restauration rentable des autres habitats lorsque requis (incluant l'élimination des espèces exotiques envahissantes);</p> <p>Les accords de coopération avec les OSC locales pour la cogestion des APs sont effectifs et les comités de cogestion des APs sont appuyés ;</p> <p>Un système de suivi écologique à long terme permet d'évaluer l'efficacité de la gestion du système d'APs.</p> <p>2.2) <b>Gouvernance de l'utilisation des ressources</b> : La clarté du</p>

Composantes du Projet	Type Financement	Effets Attendus	Résultats Attendus
		<p>Réserve communautaire de l'Îlot de Ndroudé Zone du Coelacanth / Baie des Dauphins Presqu'île de Bimbini / Îlot de la Selle</p> <p>- Effectif des populations d'espèces indicatrices (à déterminer en fonction des espèces prioritaires au sein du système d'APs, incluant les tortues marines, le coelacanth, les Roussettes, <i>Khaya comorensis</i> et autres)</p> <p>- État de santé des récifs coralliens dans les APMs</p> <p><i>Les bénéfices directs et indirects au profit des communautés locales constituent des incitatifs significatifs pour appuyer leurs efforts dans la préservation de la biodiversité des Comores</i></p> <p>- Changement de revenu des membres de la communauté locale attribuable au développement d'activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation de la biodiversité</p>	<p>régime foncier pour les APs terrestres et des droits d'utilisation de l'espace maritime des APMs assure l'intégrité écologique des sites protégés, avec des mécanismes efficaces de médiation et de résolution des conflits en place et opérationnels dans les APs/APMs sélectionnées.</p> <p>2.3) <b>Tourisme</b> : Un plan ou une stratégie pragmatique pour le développement d'initiatives écotouristiques de haut de gamme au sein ou en relation avec les APs/APMs est conçu et mis en œuvre avec le soutien d'investisseurs et des communautés impliquées dans la cogestion.</p> <p>2.4) <b>Moyens de subsistance</b> : En collaboration avec les partenaires financiers du projet et autres partenaires du développement, un programme axé sur les moyens de subsistance est développé et mis en œuvre au bénéfice des communautés riveraines des APs/APMs pour appuyer leurs efforts de collaboration dans la gestion des APs.</p>

La liste des AP Proposées avec commentaires :

Nouveau AP ou Zone d'Intérêt	Observations
La forêt du Karthala, en Grande Comore (« Ngazidja » avec 26 790 ha de forêt de montagne primaire et secondaire ainsi qu'une vaste étendue de roche volcanique ; incluant deux Réserves Communautaires: RC Hantsogoma et RC Ngubadju	Les réserves communautaires suggèrent une structure légale et géographique compliquer. Il est recommandé que ces réserves soient des zones spéciales à l'intérieur d'une single Aire Protégée (AP)
La Réserve Communautaire de l'Îlot de Ndroudé, en Grande Comore dont la superficie côtière et maritime est à déterminer	Le site est intéressant mais il est suggéré d'élargir la zone pour établir une Aire Marine Protégée qui couvre la plupart de côte nord de Ngazidja
La Zone du Coelacanth / Baie des Dauphins à Grande Comore, dont la superficie maritime est à déterminer	
La forêt humide de Mohéli, sur l'île de Mohéli avec 6 142 ha d'une mosaïque de forêts et de systèmes agro-forestiers au sein du vaste bassin versant du Parc Marin de Mohéli	Il était proposé de créer un seul AP pour l'ensemble de Mohéli – avec les nouveaux AP terrestres intégrés dans le Parc Marin de Mohéli. Cette idée n'est pas mal mais d'établir une énorme AP contiguë risque de classifier trop des zones dégradées et privées et augmenterait la confusion des règles et limites de l'AP. Il est recommandé d'avoir des zones de protection séparées mais avec les corridors de connexion à réhabiliter.
Lac Boundouni et la forêt sèche (Mohéli)	
Les Montagnes d'Anjouan / Mont Ntringui, sur l'île Anjouan incluant 3 813 ha de vestiges de forêts primaires et secondaires de montagne;	
La Réserve Forestière Communautaire de Moya, à Anjouan, dont la superficie est à déterminer.	Valeur pour la biodiversité a été déterminée.
La Presqu'île de Bimbini / Îlot de la Selle à Anjouan, avec environ 1 400 ha (estimation) de plaines côtières et de mangroves, plus la zone marine comportant des herbiers marins et des récifs coralliens (surface à estimer).	

## II. ANALYSE DES BESOINS FINANCIERS

Comme il n’y a qu’un seul Aire Protégée aux Comores – le Parc Marine de Mohéli (PMM) – nous n’avons pas une historique des dépenses financiers pour les AP ni une Agence des Aires Protégées pour en discuter la budgétisation. Nous avons donc deux sources de l’information disponible et nous avons aussi établi une estimation brute des besoins budgétaires. Le première source d’information vient des budgets et dépenses de PMM. L’AFD à financer une étude en préparation d’un financement pour le PMM dans ils sont analysée les dépenses de PMM historiquement. Leur conclusions est que dans le passé quand il y’avait des bons financements pour le PMM, les dépenses ont été ver € 200,000 et dans les périodes entre projets, les dépenses sont descendu vers une minimum de € 50,000. Le budget et les dépenses actuelle pour PMM durant 2012 sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 1 Budget et dépense de Parc Marine de Mohéli en 2012**

Suivi Budgétaire - Parc Marine de Mohéli 2012 (en €)			
Rubriques principales	Budget	Dépenses	Résiduel
<b>Ressources Humaines</b>	26 626	18 693	7 933
<b>Fourniture</b>	3 394	360	3 035
<b>Carburant et déplacement</b>	11 524	3 994	7 530
<b>Bureau local</b>	1 220	356	864
<b>Consultation</b>	5 793	5 478	315
<b>Equipement, matériel</b>	2 439	1 016	1 423
<b>Réparation matériel</b>	1 016	540	477
<b>Total</b>	52 012	30 436	21 577

Suite à une discussion avec l’équipe de gestion de PMM, nous avons constaté qu’avec le budget de € 50 000 les actions de gestion de PMM sont extrêmement limitées. C’est même difficile à définir ce montant comme budget minimal. Avec une superficie de 404 km<sup>2</sup> y compris un linéaire côtier d’environ 50 km, les besoins juste pour la surveillance devraient largement dépasser le minimum de € 50 000.

Une autre source d’information vient des dépenses menées pour l’appui à la création des nouveau AP par le projet « Planification Écologique Intégrée et Gestion Durable des Terres dans les Écosystèmes Côtiers des Comores » projet intégré dans le Programme National de Développement Humain Durable (PNDHD) et financé par GEF/FIDA pour une période de 5 ans avec un budget total d’environ € 2 100 000 (2 872 000 USD) donc environ € 420 000 par an en couts additionnelles pour les AP. Cette projet avec des objectives plus large (gestion durable de terrain) mais nous pouvons estimer un tiers était ciblé pour la préparation des sites et communautés pour l’établissement éventuel des AP – donc € 140 000 par an. En plus de le projet cité en haut, il y’avait aussi le « Protected Areas Programme of Work » (PAPoW) pour € 110 000 pour deux ans, donc une autre \$55 000 par an. Nous estimons que le financement en 2012 – notre année de base pour le Financial Scorecard – était en ordre de € 242 000 entièrement financé par les projets et bailleurs.

Nous avons estimé les besoin en financement pour le réseau des Aires Protégées en Comores avec certaines hypothèses de base pour le financement. L’objective de cet exercice était de avoir un ordre de largeur pour mieux réfléchir au sources de financement potentiel pour avoir une réseau des AP bien géré. Par rapport au plusieurs pays en voie de développement dans la région, le cout de vie en Comores est très élevée pour certains produits y compris communication, éducation, équipement, et presque tous les choses il faut importer. Nos hypothèses sont dérivées de l’étude de faisabilité pour l’investissement de l’Agence Français de Développement (AFD) pour le Parc Marine de Mohéli.<sup>3</sup> Nous avons utilisé ces et autres hypothèse pour créer

<sup>3</sup> Etude de faisabilité pour une projet d’appui au Parc Marine de Mohéli (P.M.M.), (version draft) BRL ingénierie, AFD 2013

une modèle avec très peu des variables comme le nombre des villages concernées (estimation des besoins en éco-gardes et réunion de concertation par exemple).

**Tableau 2 Estimation des coûts de gestion des AP après les mises en place.**

Sommaire	PMM (avec Ter) <sup>4</sup>	Karthala	Mont Ntringui	Zone de Nord (GC)	Coelacanthé	Bimbini	Moya	Coûts de Siege (+15%)	Total
Sous Total Salaires	176760	132360	110760	108360	115560	115560	24600	117594	901554
Sous total Fonction	29076	24230	24230	24230	24230	24230	4846	23261	178333
Consultance / Réunions / Formation	78600	68500	63100	64000	65800	65800	12350	62723	480873
Entretien / Matériels	56000	42000	42000	42000	42000	42000	14000	42000	322000
<b>Total</b>	<b>340436</b>	<b>267090</b>	<b>240090</b>	<b>238590</b>	<b>247590</b>	<b>247590</b>	<b>55796</b>	<b>245577</b>	<b>1882759</b>

Nous estimons que les salaires sont les coûts les plus importants et après ça, les consultances, réunions et formation. Notre estimation devrait être réaliste mais satisfaisant pour la gestion des sites. La mise en place des nouveaux aires protégées aux Comores va coûter en plus avec certaines études de base sur la biodiversité, détermination et vulgarisation des limites, établissement des signalisation, infrastructures de parc – comme bureau de parc, véhicules, et autres. Pour ces dépenses, nous estimons qu’il faut ajouter une autre € 200 000 dans les premières deux ans de projet pour chaque AP nouveau (ou extension majeur comme dans le cas de l’extension de PMM dans les zones terrestres). En prennent une estimât de € 200 000 pour chaque nouveau AP, et un budget de 15% en plus pour le siège de l’Agence, nous estimons que le budget nécessaire pour l’établissement et gestion initial de réseau des AP peut monter a une total de € 7,16 millions pour les premières cinq (5) ans et après va être environs € 1,9 millions par an. Mais comme les démarrages des AP prendre du temps, nous avons établi une petite model avec les hypothèses que seulement une nouveau AP va être établi dans le premières 2 deux ans pour chaque ile et que pendant le première deux ans de chaque mise en place d’AP, le budget va être la moitié (il prendre du temps pour engager les cadres et acheter les matérielles.) Le tableau en dessus présents cette modèle. Avec ce modèle, nous estimons les besoins en financement vers € 7,16 millions couvrir les premières cinq ans et € 1,9 million par an après.

Premiers 5 ans	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
PMM (avec Ter)	270 218	270 218	340 436	340 436	340 436	1 561 744
Karthala	233 545	233 545	267 090	267 090	267 090	1 268 360
Mont Ntringui	220 045	220 045	240 090	240 090	240 090	1 160 360
Zone de Nord (GC)			219 295	219 295	238 590	677 180
Coelacanthé			223 795	223 795	247 590	695 180
Bimbini			223 795	223 795	247 590	695 180
Moya			55 796	55 796	55 796	167 388
Agence / Siege	108 571	108 571	235 545	235 545	245 577	933 809
<b>Total</b>	<b>832 379</b>	<b>832 379</b>	<b>1 805 842</b>	<b>1 805 842</b>	<b>1 882 759</b>	<b>7 159 201</b>

### III. SOURCES POTENTIELS DE FINANCEMENT

Les sources potentielles pour financer les Aires Protégées aux Comores comprennent les suivantes :

<sup>4</sup> Avec les AP terrestre proposés pour Mohéli. L’idée est de gérer comme une seul entité même si les zones ne sont pas contiguës

- Gouvernement
- Bailleurs – Unilatéraux et Bilatéraux
- Tourisme
- Paiements pour les Services Ecosystémiques

#### A. FINANCEMENT DE GOUVERNEMENT

Dans les plus parts des pays dans le monde, le gouvernement est une des plus grandes sources de financement pour les AP. Par exemple, dans les pays d’Amérique centrale et sud, le PNUD a trouvé que les gouvernements finance au peu près 50-60% des budgets des aires protégées.<sup>5</sup> Bien sur les pays les plus pauvres reçoit moins de financement des gouvernements et relativement plus des bailleurs. Le gouvernement de l’Union de Comores n’as pas beaucoup des sources de financement. L’économie du pays n’est pas forte et les systèmes de taxation sont beaucoup dépendent sur l’importation des carburantes et autres produits – une fait qui augmente les prix des matérielles importées qui sont déjà élevé à cause des manques des infrastructures portuaires adéquate pour attirer des grandes bateaux. En plus le gouvernement a plusieurs priorités et donc, même que les aires protégées sont les investissements avec les très bons retours dur l’investissement économiquement, ils ne sont pas facile à priorisé contre les autres besoin plus visible comme la santé, éducation, et le développement des infrastructures. Donc, nous ne pouvons pas compter sur un grand investissement direct des sources propre de gouvernement. Par contre, tous les représentants de gouvernement avec la quelles nous avons parlé, à confirmer la contribution de gouvernement de l’Union de Comores et les iles spécifique pour financer les salaires des cadres qui vont être dans l’agence de gestion des aires protégées qui est prévue de mettre en place dans ce projet.

Des autres sources de financement gouvernemental peuvent venir des nuitées pour les lits hôteliers, l’établissement des taxes vertes (à discuter en bas) et des taxes des transferts banquier internationaux (de la diaspora). Par exemple, à Anjouan le représentant de Direction de Tourisme a noté que il y’a une car des recettes des taxes de nuitée hôtelière qui était proposé pour appuyer les AP. Ils sont en train de développer un tourisme solidaire et équitable et cette contribution tombe bien dans cette optique. Les frais actuels pour les grands hôtels sont à 1000 Franc comorien (KMF) et 500 KMF pour les petits hôtels.<sup>6</sup> En générale la direction de tourisme reçoit 2 million KMF par mois de cette source ~4 000 € par mois). Les options pour les taxes vertes étaient décrites partiellement dans le rapport d’AFD sur le projet de financement de Parc Marine de Mohéli.<sup>7</sup> Par exemples, en plus des revenus possibles avec le tourisme (traité en bas) autres redevances sont possibles pour la pêche (accords de pêche, industrielle, et artisanal) les fermes aquacoles d’holothuries (ou autres) dans les lagons des Aires Marines Protégées (AMP), et autres taxes liées ou pas à des aires protégées. Des autres possibilités sont les taxes d’aéroport, les taxes sur le transfert international d’argent, ou autres. Une des défis avec ces types de taxes et redevances sont le risque qu’un fois établis, ils font être retenue par la trésorerie centrale pour les autres besoins de gouvernement. Donc, les taxes plus directement liées aux Aires Protégées e même collecté directement au site des AP ont une meilleure chance d’être retenue pour la gestion des AP et appui aux communautés avoisinantes.

Une autre source de financement mentionné en haut est les « Taxes Vertes ». Les taxes vertes était un des sources potentiel de le Fonds pour la Gestion de l’Environnement (FGE) qui a était établi en 2006 mais qui n’était jamais mise en œuvre. Le FGE était conçu comme un fond gouvernemental – donc pas un fonds fiduciaire traditionnel avec d’indépendance du gouvernement. Les sources de financement prévu dans la loi de création de FGE étaient les suivantes :

- Budget de l’Etat
- Amandes
- Participation (volontaires) publique et privée
- Produits, Taxes, et Redevances

<sup>5</sup> Andrew Bovarnick, J. F.-B. (2010). Financial Sustainability of Protected Areas in Latin America and the Caribbean: Investment Policy Guidance. UNDP.

<sup>6</sup> 1 Euro = 492 KMF plus ou moins

<sup>7</sup> Etude de faisabilité pour une projet d’appui au Parc Marine de Mohéli (P.M.M.), (version draft) BRL ingénierie, AFD 2013

Si nous penser aux taxes et redevances, une certains montant peut venir des sources déjà existantes mais les revenus de gouvernement ne sont pas au niveau nécessaire pour les besoins d'investissement publique. Donc il serait plus intéressant de penser à nouvelles sources potentielles. L'analyse initiale pour le fonds fiduciaire pour la biodiversité au Comores – un travail fait dans les années 2002 et 2003 – a produite des analyses très intéressantes et certains résultats sont repris ici.<sup>8</sup> Certaines taxes sont considérées comme une taxe sur les produits pétroliers. Une taxes sur ces produites est justifié pour une taxe verte à cause des impacts environnementaux de combustion des produits pétroliers et aussi les risques de pollution causées par les accidents de transport ou industrielles. Une deuxième proposition de l'étude était une taxe verte sur l'eau basée sur la facturation pour la consommation de l'eau (MaMwe). La proposition était la suivante : « La MaMwe facture chaque année environ 1 million de m<sup>3</sup> d'eau aux 4500 foyers abonnés. Hypothèse: chaque m<sup>3</sup> d'eau consommé rapporte 10 (KMF) au fonds environnemental. Le potentiel financier serait de 10 millions de (KMF), soit **20300** euros environs par an. »

Des autres options a incluses les redevances sur les accords de pêche. A l'époque les accords de pêche ont produises € 0.57 million par an et l'hypothèse de 10% pour les AP a donné € 57 000 par an pour les AP. L'étude a cité aussi le potentiel pour les redevances sur les unités de concassage, communication, et cartes téléphoniques. *L'étude a produise le tableau 2, qui a synthétisée des différents suggestions.*

**Tableau 3 Synthèse du potentiel financier annuel de rapport de 2003.**

<b>Ressources potentiel</b>	<b>Montants annuels en euro</b>
Produits pétroliers	400 853
Eau	20 300
Accords de pêche	56 625
Redevances concassage	14 634
Redevance Téléphone	98 603
<b>Total</b>	<b>501 015</b>

C'est possible que les suggestions ici puissent être intégré soit dans le nouveau fonds fiduciaire décrit en bas pour compléter les autres sources de fonds ou en démarrer réellement le FGE établie sur papier en 2006. Ces types de sources gouvernementaux peuvent être les contreparties de gouvernement au fonds fiduciaire environnemental.

## **B. LES BAILLEURS DES FONDS**

La source le plus important dans les prochains un ou deux décennies est les bailleurs des fonds. L'état ou les autres sources de financement ne seront pas adéquate pour assurer les besoins en finance pour les AP sauf une grande contribution des bailleurs. Un parti de financement des bailleurs devrait être géré dans le fonds fiduciaire décrit en bas, mais des autres parties vont être dépensées dans leur forme traditionnelle – projets de 3-5 ans. Des exemples des bailleurs et partenaires techniques comprendre les suivantes :

- Programme de Nations Unis pour le Développement (PNUD) surtout avec l'appui de Facilité de l'Environnement Mondial (FEM).
- Agence Français de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) qui sont déjà un bailleur d'importance pour le PMM et éventuellement des autres AP.
- La Banque Mondial – une autre partenaire avec accès au financement de FEM et avec une objective d'appuyer le pays vers les prêts ou dotations qui passent par le gouvernement.
- La Coopération Allemande – KfW et GIZ – ils sont actifs à Madagascar et devrait être encouragé de venir aux Comores.

<sup>8</sup> Projet de création d'un fonds fiduciaire environnemental aux Comores : Eléments de stratégie de mobilisation de ressources aux niveaux national et international, Mai 2003



- L'Union Européen – vers leur fonds de développement européen et autres sources potentielles.
- Les pays de golfe – il y a pas mal des pays islamique avec un intérêt fort d'appuyer le développement économique de l'Union de Comores et les AP peuvent être des projets intéressants. C'est surtout une opportunité pour le financement de fonds fiduciaire des AP de Comores décrit en dessus.
- Le « Critical Ecosystem Partnership Fund » (CEPF) qui est géré par Conservation International mais qui a un financement divers (AFD, Banque Mondial, UE, Japon, autres) est en train d'actualiser leurs stratégies pour l'Océan Indienne ouest et devrait avoir des financements disponibles bien tôt.
- Des fondations privées diverses – certains fondations international sont concentrées vers les endroits de haut valeur pour la biodiversité comme la fondation Macarthur, et autres.
- Autres

## C. LE TOURISME

Les Aires Protégées future du l'Union de Comores vont avoir une forte potentiel pour le développement de tourisme dans l'avenir. Ce développement peut avoir un impact très positif dans le point de vue de financement des AP et la conservation des AP même. Il y plusieurs projets en cours ou en préparation pour développer le tourisme dans l'Union des Comores y compris un projet financé par l'Union Européen (SmartFish), et un projet en développement par le PNUD et UNESCO – le Projet de Cadre Intégré Renforcé de Catégorie 2 (2014-2016) : Développement de l'éco-tourisme et valorisation du patrimoine Comorien. Les promoteurs de ces projets sont conscients qu'il y a une potentialité énorme pour le tourisme aux Comores. Les atouts touristique dans les iles comprendre des plages, des récifs coralliens, des montagnes forestiers, les infrastructures historiques, les grottes basaltiques, le volcan actif de Karthala, les lémurien, les baleines et dauphins, les cœlacanthes, les chauves-souris de Livingston, des oiseaux endémiques et rare, entre autres.

### 1. OPPORTUNITÉS

La situation de la nature et culture aux Comores est très bon pour le développement de tourisme dans le pays. Il y a quand même des obstacles très importants qui sont traité dans la section en dessus. Par rapport aux opportunités, il faut regarder la situation dans l'ensemble des offres disponibles dans le monde entier. Nous sommes dans une période difficile économiquement et le tourisme international est susceptible à la situation économique. Mais les opérateurs touristiques sont toujours en train de développer les options intéressantes pour les touristes. Les besoins des options pour les touristes sont basés sur la proposition valeur de l'expérience par rapport aux couts. Il y a très peu des touristes qui ne sont pas sensible aux couts de transport et l'hébergement. Sans mener une grande analyse de la situation touristique dans le monde, nous pouvons remarquer qu'en général les couts d'accès au Comores sont très élevés sauf pour les habitants de Mayotte. Donc on a une première division – visiteurs international et visiteurs de Mayotte (ou Madagascar). Les visiteurs internationaux peuvent être divisés aussi facilement en deux, les Comoriens (de diaspora) et les étrangers. Il faut penser aux services et options pour ces trois groupes pour commencer. En général, chaque AP devrait être évalué pour ces potentialités touristiques et un plan de développement touristique peut être élaboré. Il faut assurer que les investissements et les promesses faites avec les populations ne sont pas trop optimistes pour éviter le découragement. Chaque investissement, même petite, devrait avoir un plan d'affaires (business plan) chiffré pour avoir une idée de le retour sur investissement probable et de connaître les niveaux de visitation / occupation des chambres etc. qui peut rendre l'investissement viable financièrement pour le gérant et les investisseurs.

Voici des exemples de certaines opportunités présentés par les réseaux proposées des Aires Protégées.

#### **Karthala**

- Établissement d'une Lodge / hébergement / restauration avec accès voiture pour les visites journalier et les visites de weekend.

- Activités à développer
  - Randonnées pour monter la crête
  - Tour de volcan (circuler au tour avec une nuit camping dans le parti au nord ou à l'est)
  - Visites guidées dans la forêt pour les lémuriens (devrait être habitués à la présence des touristes – très facile s'il n'y a pas de la chasse, très difficile ailleurs),
  - Visites ornithologiques – avec les espèces rares ou intéressantes
  - Tours des plantes médicinales, orchidées, bois précieuse, plantations de produits agricole, etc.
  - Visites aux réserves communautaires – expérience de la vie rurale

### **Aire Protégée dans la zone nord de Grande Comore**

Cette AP est proposer de couvrir la zone nord de l'île de la zones d'Isle de Tortue la longe de cote jusque à l'ancien hôtel de Galawa. Ces zones a plusieurs sites d'intérêt touristique et la potentiel de développer les hôtels de haut et moyenne gammes. Tous les sites dans cette zone ont des récifs coralliens et certains ont des plages intéressantes. En plus ils ne sont pas très loin de l'aéroport.

- Galawa – le site de Galawa devrait être réhabilité dans une manière écologique pour assurer la bonne qualité des récifs autours. Si le site est dans l'AP, un petit pourcentage des bénéfices peuvent être versées dans le fonds fiduciaires pour le financement des AP dans l'avenir. La bonne gestion de l'AP va assurer la présence a long terme une des plus grandes atouts pour Galawa – les récifs.
- Lac Salé - Plage de Gountsini – le Lac Salé est un site d'intérêt touristique pour les éléments culturelle et naturelle – c'est possible de développer un hôtel simple et écologique vers l'est de Lac (caché de point de vue de Lac pour éviter la disruption de vue de Lac d'en haut).
- Isle de Tortue, Ndroudé – le site a de potentiel mais pour l'immédiate devrait être exploité pour au niveau bas – les randonnées et les expatriés de Grand Comore. Les services de sorti en bateau, plongé et pêche peuvent être développé.

### **Parc Marine de Mohéli**

Le potentiel et les défis pour le développement touristique de Mohéli était bien traité dans le rapport de AFD et dont n'est pas traité de tous ici.

### **Anjouan**

Les deux AP proposée pour Anjouan ont de potentiel pour le tourisme local en plus de tourisme internationale.

- Ntringui les montagnes et vallées de Ntringui devrait attirer les randonneurs internationaux – surtout pour voire les chauves-souris de Livingstone. C'est possible aussi de développer le « volontarisme » qui est un concept ou les « touristes » sont aussi les bénévoles qui donnent leur appui au chercheurs ou l'équipe de parc qui faire le suivi écologiques des chauves-souris, oiseau, ou autres espèces d'intérêt.
- Bimbini / Îlot de la Selle – le potentiel touristique reste à évaluer mais risque d'avoir besoin d'une période de récupération après une période prolongé d'utilisation de dynamite et poison sur les récifs. Apparemment l'îlot de la Selle est déjà visité par les bateaux touristiques locaux.

---

## 2. OBSTACLES

Les obstacles pour le développement de l'écotourisme dans le nouveau réseau des AP de Comores sont très nombreux. Une analyse était présentée dans le report de BRL pour l'AFD.<sup>9</sup> Leurs conclusions et observations dans le rapport sont les suivantes.

- Manques d'acteurs dynamiques
- Manque de vision et de visibilité de la destination et de son positionnement (promotion, manifestations touristiques internationales, etc.)
- Intégration de tourisme limitée dans l'économie (manque des infrastructures, formations, activités complémentaires, etc.)
- Logistique compliquée (vols, transports inter-îles) et incertitudes et imprécisions sur les conditions d'accès
- Faible mise en valeur du patrimoine naturel et culturel
- Image d'instabilité politique qui persiste
- l'inexistence d'un système d'immatriculation foncière qui sécuriserait les investissements
- Des prix peu compétitifs dus aux coûts des intrants (Nosy Be, le Kenya, la Tanzanie dont Zanzibar).
- Manque de textes qui incitent à réhabiliter les sites historiques (en particulier les médinas) afin qu'ils soient mis en valeur et présentent un attrait pour le tourisme culturel.
- Offre actuelle ne retiens pas les touristes longtemps.
- La concurrence est cependant très importante dans la zone Océan Indien face à des destinations établies.

Avec tous ces défis, il semble un peu difficile de développer le tourisme aux Comores mais ce développement puisse avancer progressivement et le développement de l'écotourisme est un élément très important pour valoriser les AP dans une manière financier (les valeurs écologique sont très importantes mais les options de attraper de « rent » n'est pas très nombreux).

---

## 3. ÉTAPES CLÉS POUR LES AIRES PROTÉGÉES

Les Aires Protégées peuvent jouer un rôle dans le développement de tourisme aux Comores et prendre le rôle de « leader » dans l'écotourisme.

Augmenter la capacité de gérer l'écotourisme. Pour développer dans ce sens, il faut d'abord établir l'agence des aires protégées comme prévue dans le projet. Deuxièmes, cet agence devrait engager une spécialiste de l'écotourisme – au moins un ou deux cadre national et aussi in expert international pour développer des plans à la scène d'une AP pour chaque ile.

Droit d'entrée dans les AP. L'Agence devrait établir une grille pour les frais d'entrée dans les AP – avec les couts très bas pour commencer – pour développer une moyenne d'attraper les bénéfices de ces Aires Protégées pour couvrir une partie des couts de la gestion. Pour l'instant, les frais de droit d'entrée utilisée par le Parc Marine de Mohéli sont mise en place et effectuée par les communautés à cote des sites d'intérêts. Cette approche est problématique pour plusieurs raisons. D'abord, le parc ne gagne aucun bénéfice de tourisme et dont les intérêts des gérantes de parc ne sont pas très bien alignés avec le bon développement de tourisme dans le parc. Deuxième, chaque site à une approche diffère et les touristes aiment mieux une approche uniforme et transparente. Il serait assez facile de convertir le système actuel vers une system uniforme géré par le PMM. D'abord, il faut garder les montantes actuelle pour les villages – de couper les bénéfices aux villages risque de crée des conflits importantes. Après, le Parc peuvent engager une garde de parc (ou une représentante de village) de être responsable pour le vente des billets. La comptabilité devrait

---

<sup>9</sup> Etude de faisabilité pour une projet d'appui au Parc Marine de Mohéli (P.M.M.), (version draft) BRL ingénierie, AFD 2013

être 100% transparent – les montantes pour les villages devrait aller dans une compte spéciale – le seul changement dans les montantes pour les villages (à négocier avec les villages concernées) est de partager une partie avec des villages qui sont dans le parc mais qui n’ont pas un site touristique développée maintenant. Une alternative moyenne de commencer d’inclure ces villages sans perturbé les villages actuelles est d’instaurer un droit de plonger (il y a une nouveau démarche pour mettre en place un club de plongeurs). La norme internationale est au tour de \$4 par jour pour le droit de plonger. Une partie de ces fonds peuvent être utilisée pour les communautés qui n’ont pas actuellement une revenue de parc. Éventuellement il faut établir un système compréhensif de partage des revenus des entrées et autre reçu de parc. Il faut faire attention au début que les pourcentages et répartition des bénéfices peuvent évoluer dans le sens chercher pour une system éventuel finale. Une fois un bénéfice est attribué, il est très difficile d’enlever sans problèmes. Il vaut mieux commencer avec un pourcentage bas pour les populations – les normes sont entre 20% jusque a 50% (très rare, 30% peut être retenue comme norme).

Concessions. Les AP on le droit de demander des paiements des hôtels et autres structures à l’intérieur des AP surtout s’ils sont construits après la création des AP sur le terrain de l’Etat. La situation dans les autres cases (terrain privé ou des infrastructures sur place avant la délimitation de l’AP) sont plus compliqués et si l’AP a l’intention de demander une compensation pour l’opération à l’intérieur de l’AP, les frais devrait être négocié directement avec les opérateurs et établi en partenariat. Dans certains pays, les installations préétablies ne paie pas de tout mais offres des dotations en compensations. Pour les sites à développer, l’Agence des AP peut établir tout une stratégie d’attirer les bons investisseurs et d’assurer qu’ils suivre une cahier de charge avec tous les règles écologique pour l’installation et l’opération des infrastructures. Ces infrastructures peuvent comprendre les hôtels, restaurants, sites de camping, sites de plongée, sites de pique-nique, et autres. L’Agence devrait établir un politique et stratégie des concessions pour assurer une orientation claire dans ce domaine. Cette stratégie devrait être validée par l’Etat pour minimiser des conflits fonciers éventuels.

#### D. PAIEMENTS POUR LES SERVICES ECOSYSTÉMIQUES

Les « paiements pour les services écosystémiques » (PSE) est un approche de finance environnemental dérivé de concept de « utilisateur (ou polluer) paie ». Dans une cases classiques, des centrales hydro-électriques en Costa Rica et en Équateur finance le reboisement dans les bassins versantes en payent les cultivateurs de planter et retenir des arbres et forêts. Les bénéfices pour la protection contre l’érosion et la sédimentation est beaucoup plus large que les couts de programme. Pour les agricultures, ils peuvent gagner d’argent et continuer de planter dans les zones moins raid.

Nous avons discuté cet approche avec Electricité d’Anjouan (EDA) qui sont une quelques petites hydro-électriques avec des problèmes de sédimentations à cause de déforestation en amont de centrale. Spécifiquement en Lingoni et Ongoni il y a une option pour mettre en place une system de PSE ou l’EDA finance les actions de conservation et réhabilitation des habitats en amont. Cette action devrait être coordonnée avec les gestionnaires de nouveau AP de Ntringui. Il y a des méthodologies et approches pour structurer ce type de system disponible dans certaines documents (les plus parts en Anglais) comme l’exemple de Forest Trends et UNEP « Payments for Ecosystem Services : Getting Started, a primer ».<sup>10</sup>

Comme ces centrales sont très petites et l’urgence est d’enlever le sédiment dans les bassins de stockage, l’approche peut commencer avec une structuration des populations – bénéficiers d’électricité et agricultures en amont et établir une activité de nettoyage en partenariat pour construire un sens de communauté. Après – ces groupes peuvent essayer d’établir un système de PSE en suivantes les méthodologies suggéré dans les documents notées en haut. Il faut faire venir un expert dans ce domaine et l’Agence des AP et l’EDA devrait jouer des rôles des coordinateur et gestionnaires des systèmes financiers.

<sup>10</sup>[http://www.unep.org/pdf/PaymentsForEcosystemServices\\_en.pdf](http://www.unep.org/pdf/PaymentsForEcosystemServices_en.pdf) ; mais voire en français : SYNTHÈSE TECHNIQUE : Les systèmes de paiements pour services environnementaux (PSE) et l’eau: des opportunités pour aider les agriculteurs ? Guillaume Boisset, Sara Fernandez, Hervé Lévite, <http://www.agroparistech.fr/IMG/pdf/mtp-synth08-Boisset.pdf>

#### IV. FONDS FIDUCIAIRE POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET ECOSYSTÈMES DES COMORES

Notre analyse de sources potentielles de financement des Aires Protégées nous indique que les plupart de financement risque de venir des bailleurs dans la forme des projets. Normalement les projets ont des durées de 3-5 ans. C'est-à-dire, les AP qui sont établi pour gérer les écosystèmes et autres ressources naturelles pour le grande future, ne vont pas avoir une source de financement stable et long terme. Sans source stable de financement, c'est très difficile d'engager et garder les cadres compétentes, d'investir dans la formation de ces cadres, d'investir à long-terme dans les relations avec les populations, tour operateurs, et autres partenaires. En fin, la gestion pour le long terme devient très difficile. L'outil de gestion financier le plus efficace pour ce types de situation, ou le financement du gouvernement n'est pas bien assuré, et la mise en place d'une fonds fiduciaire pour les aires protégées (« Conservation Trust Fund »). Ce concept et déjà élaboré par l'AFD dans leur stratégie de financement de PMM donc nous n'allons pas plus loin pour expliquer sa valeur. Même, pas mal des détails était déjà expliqué dans le rapport de BRL/AFD noté par avant. Dans ce rapport, je vais couvrir seulement certains éléments en complément.

##### A. MISSION ET OBJECTIVES DU FONDS

Il y a différent types des fonds fiduciaires pour l'environnement. La plus grande distinction est entre les fonds pour l'environnement en général et les fonds ciblées aux aires protégées spécifiquement. La mission d'un fonds fiduciaire devrait être déterminée suite à une combinaison d'une analyse des besoins et considération des sources potentielles de financement. Pour les Comores, les besoins en financement pour l'environnement sont très nombreux et c'est très difficile de penser à une seul fond qui peut satisfaire tous ces besoins dans une manier efficace. Il y'avait un concept de Fonds pour la Gestion de l'Environnement (FGE) qui a était établi en 2006 mais qui n'était jamais mise en œuvre. Le FGE peut être un fond général pour l'environnement si c'est financé entièrement par les revenus gouvernementales (voire en haut) mais le fonds fiduciaires pour les AP de Comores devrait être ciblé sur les AP et la biodiversité et devrait être un fond avec un niveau de l'indépendance du gouvernement pour assurer la recherche des partenaires financiers adéquate. L'étude de 2003 a proposée certain objectives pour le fonds fiduciaires dont celle reprise ici<sup>11</sup> :

- Assurer la poursuite des activités de gestion et de conservation de la biodiversité entreprises au cours de la création de la première aire protégée aux Comores, le Parc Marin de Mohéli.
- Poursuivre la création d'un réseau d'aires protégées terrestres et marines dans des sites d'importance pour la biodiversité mondiale, cogérées avec les communautés, et assurer le financement des coûts récurrents liés à la gestion des aires protégées.
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action pour la conservation des espèces menacées en dehors des aires protégées.
- Renforcer les capacités des parties prenantes pour le développement et la gestion participative du réseau d'aires protégées ou la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces menacées en dehors des aires protégées (communautés, ONG, associations environnementales, agences gouvernementales).
- Développement d'activités économiques et de subsistance avec les communautés villageoises impliquées dans la gestion des aires protégées aux Comores.

Ces objectives nous semble une bonne démarche pour commencer. L'idée d'avoir un fonds fiduciaire pour l'ensemble de l'Union des Comores est maintenant accepté par les parties prenantes. Donc nous pouvons exprimer la vision pour le fonds fiduciaire comme :

Nom proposée : Fonds Fiduciaire pour la Conservation de la Biodiversité des Comores

---

<sup>11</sup> Projet de création d'un fonds fiduciaire environnemental aux Comores : Eléments de stratégie de mobilisation de ressources aux niveaux national et international, Mai 2003

Nom court : Fonds pour la Biodiversité des Comores (FBC)

Vision proposée : D'être un leader dans le financement des aires protégées, les communautés avoisinantes, et la conservation de la biodiversité dans l'Union des Comores pour assurer une gestion efficace des AP et le maintien des services écosystémiques des Comores.

## B. GOUVERNANCE

Le Fonds pour la Biodiversité des Comores devrait être mise en place et géré par une Conseil d'Administration (CA). La proposition de PNUD et AFD est d'avoir 11 membres votants y compris :

- Trois (3) membres du gouvernement
- Représentant(s) résident(s) des bailleurs de fonds,
- Représentants des trois (3) comités consultatifs des îles et
- Trois (3) membres issus du secteur privé et de la société civile

Normalement le CA est responsable pour l'engagement et gestion de Directeur Exécutive et le Directeur est responsable pour l'engagement et gestion du reste du secrétariat de fonds. En général les fonds fiduciaires n'embauche pas un grand nombre des cadres – une approche qui assure le cout d'opération et gestion de fonds reste bas – une objective de 15% ou moins des fonds déboursées annuellement.

## C. STRUCTURE DE FONDS

La structure proposée pour le FBC est l'approche « fonds mixed ». Dans une fonds mixed, les options de gestion financier sont diverses. L'idée est d'avoir un niveau de flexibilité dans l'acceptation et gestion de sources de fonds. Le type de fond central pour une fonds fiduciaire est une « fonds de dotation » dans laquelle le capital (corpus) restent toujours dans le fonds et seulement l'intérêt / retour sur investissement est utilisé pour les dotations de FBC au aires protégées, autres projets, et l'administration de secrétariat. Un fonds mixed devrait utiliser un autre type de fonds en plus de fonds de dotation. Les deux autres types de fonds que devrait être utilisé dans la structure de FBC et les fonds d'amortissement (« sinking fund ») et les fonds tournant (« revolving fund »). Les fonds d'amortissement a le droit de décaissement chaque année d'une partie du capital donc l'ensemble devrai être utilisé éventuellement après le temps planifié – de fois ça peut durer juste a 20 ans. La différence entre un fonds d'amortissement et un fonds de dotation est que le fonds de dotation devrait être disponible en perpétuité. Une fonds tournant est encore différent dans le faite que ce type de fonds a une source de revenue assez régulière – comme les droit d'entrée dans les AP, une taxe verte, ou autre. L'argent est géré dans une manier ou une certain partie est investi pour les années subséquent quand on risque d'avoir moins de revenue. En général, l'objective de gestion d'une fond tournant et d'atténuer les variations mensuelles et annuelles viennent des sources de revenue et rendre plus facile la gestion d'un budget et program annuel.

En fin, comme le financement initial de FBC devrait venir de financement de PMM vers AFD, le FBC devrais être capable d'établir et gérer des différent sous comptes pour les AP spécifique ou les projets spécifiques. Comme ce n'est pas pratique (point de vue de couts de gestion) d'avoir plusieurs fond d'investissement gérer appart, le FBC devrait être capable d'avoir des comptes interne pour chaque bailleur qui veut attribuer ces investissement vers une but spécifique – comme un AP individuel ou autre. Il est important d'accepter ce type d'arrangements. Même si l'objectif final est d'avoir un grand fonds qui peut assurer une grande partie des couts pour l'ensemble des AP de Comores, avant que le montant dans le fond de dotation général soit assez élevé, le FBC devrait attirer et gérer une maximum de financement des sources diverses. Donc, le financement de l'AFD destiné aux PMM devrait être comptabilisé séparément et utilisé seulement pour les objectives et régions géographique déterminé par le document de projet et les contrats de dotation.

## D. ANALYSE INITIAL DE TAILLE DE FONDS NÉCESSAIRES

Nous avons estimé les besoins financier des AP des Comores dans une manière rapide. Nous estimons que la mise en place des AP au Comores va demander un financement vers € 6,2 millions pour les premières cinq ans et € 1,6 million par an après. Une analyse annuelle des retours sur investissement des fonds fiduciaires pour l'environnement à produire une estimation de retour moyenne sur 5 ans de 5,2% (3 ans 6,38%, Mathias and Victorine<sup>12</sup>). Si nous prenons les hypothèses suivants : taux d'inflation 1.5% et cout de gestion investissement de 0.5%, nous pouvons estimer un rendement moyenne d'environ 3,2% par an. Si le cout administratif de le FBC ne monte pas plus haut que 15% des fonds a distribué, nous devons avoir 2.72% de capital disponible chaque année.

Tableau 4 Hypothèses des calculs pour le FBC

<b>Taux d'investissement moyen</b>	5,2
<b>Inflation (à réinvestir)</b>	1,5
<b>Frais de gestion de l'investissement</b>	0,5
<b>Retour disponible</b>	3,2
<b>Couts Administratifs</b>	0,48
<b>Disponible pour dotations</b>	2,72
<b>Besoin annuel estime (€)</b>	1 882 759
<b>Besoin en Capital si 100%</b>	69 219 092

Si les besoins annuel pour financer les couts d'opérations des Aires Protégées des Comores sont dans l'ordre de € 1,9 millions il faut une fond de dotation d'environ € 70 millions pour couvre 100% des dépenses. Mais nous pouvons réduire ce montant exceptionnel avec d'autres sources de financement du gouvernement, tourisme, et des sources innovatrices comme les taxes vertes. Pour examiner ces approches, nous avons établi 3 scenarios alternatifs et les résultats sont présentés en Tableau 5. Les financements du gouvernement et les sources tournants sont très importantes pour réduire le besoin en capital dans le fonds de dotation.

Tableau 5 Scenarios pour les différents contributions au financement des AP

Scenario	Gouvernement	Tourisme	Taxe Verte	FBC	Capital
<b>Scenario A</b>	5%	5%	0%	90%	62 297 183
<b>Scenario B</b>	10%	10%	10%	70%	48 453 364
<b>Scenario C</b>	25%	15%	20%	40%	27 687 637

Avec une engagement forte du gouvernement pour couvrir au moins 20% avec le financement des salaires et une taxe verte, le montant en capital nécessaire pour le Fonds pour la Biodiversité des Comores est beaucoup réduit et ça deviens plus réaliste.

<sup>12</sup> Conservation Trust Investment Survey 2012, Katy Mathias and Ray Victorine, Wildlife Conservation Society, 2013

## ANNEXES

### E. LISTE PARTIEL DES PERSONNES CONTACTÉES

Noms et prénoms	Fonction/Institution	Coordonnées
M. Douglas Casson Coutts	RR PNUD	
M. Riade Meddeb	Economiste PNUD	320 4888
M. Youssouf Mbechezi	ARR PNUD	334 2433
M. Karime Ali Ahmed	A.C programme environnement	333 1311
M. Sven Callebaut	Consultant Int. Projet Ecotourisme/PNUD	Sven.cdadviser@gmail.com
Mme Anlia Ahmed Mze	A.C programme environnement	3347519
M. Mohamed Ali Mlazahe	CN projet OCB/zones AP	336 1234
M. Hassane Mgomri	Consultant national économiste	332 2803
M. Idaroussi Hamadi	Chef SPSE Ministère	3336065
M. Aboubacar Ben Allaoui	DGEF	3333006
M. Moussa Abderemane	SG Ministère des finances, économie, Budget, commerce extérieur investissement	333 24 53 <a href="mailto:mouabderemane@yahoo.fr">mouabderemane@yahoo.fr</a>
M. Mohamed Madiane	Consultant national juriste	3334889
Bicarima Ali	AFD	
Jean Francois Vavasseur	AFD	
Mme Sitti Attoumani	Directrice Tourisme Union	332 25 13
Dhoihari Toiliha	SG Commissariat Production, environnement Anjouan	3326666, <a href="mailto:dhoiharitoiliha@gmail.com">dhoiharitoiliha@gmail.com</a>
Mme Hissane Gui	Présidente Office du Tourisme	332 5616
M. Said Boina	Smartfish programme	3200833
M. Halidi Ahmed Ben Ali	DG environnement Anjouan	339 0972, <a href="mailto:halidibenali@yahoo.fr">halidibenali@yahoo.fr</a>
M. Zoubeir Hassanali	DG adjoint tourisme Mohéli	3338568/7720039
M. Ahamadi Salim Issa	Agent tourisme Mohéli	337 0377
M. Soulaïmane Abdoulhousen	Facilitateur Anjouan	3321713
M. Said Abdourahamane Ahmed	DGE environnement Anjouan	4985332
Ibrahim Mahamoud	Chambre de Commerce Anjouan	3320268
M. Youssouf Salim	Chambre de Commerce Anjouan	3322034
M. Mohamed Mindhiri	Conseiller Technique PMM	3267335
M. Taifa Hassanali	Directeur du PMM	3217149
M. Fouade Abdou Rabi	Spécialiste gestion des ressources halieutiques PMM	3323398
Mme Ambre Mallet	PMM	
M. Hamada Mari	Eco garde PMM	
M. Mohamed Abdou Ali	ANPI Mohéli	3322937
M. Daan-ouni Msoili	Directeur de la Maison de l'écotourisme Mohéli	3345800
M. Abdou Hamidane	SANDUK Anjouan	3324241
M. Dhounouraine Chehou	Président du conseil d'Adm. Meck Mohéli	3368012
Ahamadi Salim Issa	Agent Direction tourisme Moheli	3370377
M. Harithé Said	Meck Mohéli	323 28 68
M. Djamalati Ahmed Abdallah	Dir Techn.EDA Anjouan	3320844
M. Youssoufa Mohamed Ali	Coordinateur projet	333 9033
M. Elamine Youssouf Mbechezi	DGE Union	
Melle Saltouna Mohamed	Stagiaire projet OCB	3241643
M. Halidi Ahmed	Action Comores	






Noms et prénoms	Fonction/Institution	Coordonnées
M. Anzilane Said	Action Comores	
M. Nassure Toilibou	Action Comores	
M. Ali Soulé	Action Comores	
M. Zamile	Personne ressource Bimbini (Anjouan)	324 7686
M. Anrifoudine Hamadi Combo	Personne ressource Bimbini (Anjouan)	
Tsira	Tour Operateur Communautaire	3267335, tsiramindhiri@gmail.com
Communauté locale	Personnes ressources Site Ndroude (Ngazidja)	
Communauté locale	Personnes ressources Site Ligoni (Anjouan)	
Communauté locale	Personnes ressources Site Nioumachoua /PMM (Mohéli)	

## LISTE DE PRESENCE

Mutsamudu le 28 Septembre 2013

OBJET: séance de travail sur Copirac et AR

LIEU: Salle de Conférence EDA

NBRE	NOMS ET PRENOMS	MOBILE	FONCTION	EMERGEMENT
01	HASSANE Mgonni	332 280 3 hmgomni@yahoo.fr	Consultant national	
02	MEYERS David	+33671891183 david@greenant-advisors.com	Consultant Finance privé	
03	Rohamed Ali Mbazahabé	3361234 medelindey.fr	Coordinateur	
04	Soulamane Abouel Brasseur	332 17 93	Bonne Ressource	
05	Raouf Ali Ahmed	3331311	AP AN OD / Em	
06	AHMED ABDALLAH DJAMALATI djamalati@hotmail.com	332 08 44	DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA PRODUCTION E.O.A	
07	Facide Ssidik	333 92 71	Conseiller à la Direction de l'EDA	
08	AMINA ABDOU	334 81 13	attaché commercial	
09	Siti Fatima Binti Salim Nari	321 49 54	Rep. Affaires Sociales	
10				